

Maître d'Ouvrage
Ville de Liège
Fonction du projet
Logements
Type de projet
Construction neuve
Type de mission
Association momentanée
Surface
-
Montant travaux
-
Etat d'avancement
Concours 2010

ECO-QUARTIER DU SART-TILMAN

LIEGE

La Ville de Liège, en accord avec l'Université, souhaitait organiser le développement d'un nouveau noyau d'habitat sur des terrains qui font partie de leur domaine privé. C'est pourquoi, un appel à intérêts avait été lancé par la Ville de Liège.

Note architecturale

Notre proposition de plan masse visait à procurer une offre de logements diversifiée. Cette variété de logements répond à la diversité du public visé. La proposition permettait de procurer 102 logements sur le site, dont :

- 31 logements à 2 chambres,
- 24 logements à 3 chambres,
- 30 logements à 1 chambre,
- 17 studios.

Il s'agit d'un ordre de grandeur qu'une étude plus approfondie permettrait d'affiner en fonction de réponses architecturales plus précises.

La diversité des types de logements attirera des publics différents sur le site, favorisant une mixité sociale et générationnelle parmi la population de l'écoquartier.

A cette diversité de types de logement correspond une diversité d'espaces d'habitation. Appartements de plain-pied ou en duplex, maisons mitoyennes, penthouses, se mêlent et créent un complexe de logements d'expressions variées, évitant ainsi la monotonie et l'uniformisation des espaces et des volumétries.

Cette recherche de diversité de typologies est destinée non seulement à diversifier les types de logements, mais également à répondre, pour certains immeubles en habitat groupé, au standard passif.

Intention urbanistique

Le site concerné par l'implantation de l'écoquartier est caractérisé à sa périphérie par une variété de formes et de structures.

Nous avons recherché une solution urbanistique structurée mais pas repliée sur elle-même. L'écoquartier, même s'il se distinguera du bâti existant par son caractère propre et sa conception basée sur les préoccupations d'aujourd'hui en matière de qualité de vie et d'environnement, ne devra pas constituer un quartier à part entière, mais plutôt faire partie du quartier existant dans lequel il s'insère et interagit avec lui.

Ce souci d'intégration formelle et fonctionnelle a guidé le tracé de la structure de l'écoquartier. Ce tracé repose sur la création d'espaces variés en lien avec les espaces actuels.

